

# Saint-Agathon

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Juillet 2015

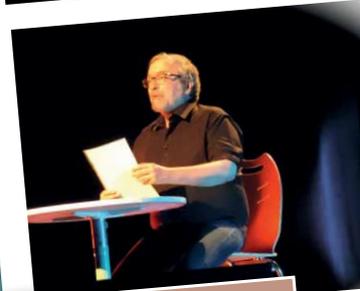
NUMERO

67



## Souvenons-nous d'Allan White !

LA GRANDE OURSE  
Karr Arzhur



DÉCHETTERIE  
DE KERHOLLO



LA  
KERMESSE



LA MAISON DES  
ASSOCIATIONS





Taolenn

# Sommaire

- 03. Le mot du maire
- 04. Commission urbanisme et voirie
- 07. Commission affaires scolaires
- 08. Accueil périscolaire
- 09. Vie des écoles
- 10. Commission CCAS
- 12. Commission patrimoine
- 14. Commission culture
- 16. Associations
- 21. Guingamp Communauté
- 22. Commémoration
- 23. Médiathèque
- 24. Infos mairie

## NUMÉROS utiles

### ■ Pharmacien

Sébastien Chéret, Tél. : 02 96 44 98 78  
 Un service de pharmacie de garde est organisé à partir de 19h30, le soir.  
 Les dimanches et jours fériés s'adresser à la gendarmerie de Guingamp

### ■ Infirmières

Claudine Guéguen, Tél. : 02 96 44 98 56  
 Magalie Moisan, Tél. : 06 76 66 52 36

### ■ Médecin

Dr. Denis Savidan, Tél. : 02 96 44 70 45

### ■ Kiné

Audrey Fore, Tél. : 02 96 43 50 16

Dépot légal : Juillet 2015

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication de Saint-Agathon.

Responsable : Nicolas Turbot

Membres : Pierre Normant, Patricia Beurel, Alain Castrec, Anne Tranvouez.

Photos : Mairie

Mise en page et impression : GUILGAMP 02 96 119 700

## OUVERTURE de la mairie au public

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
 vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
 le samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août)

Tél. : 02 96 44 95 91

Fax : 02 96 44 98 68

E-mail : mairiesaintagathon@wanadoo.fr

Site : [www.ville-saintagathon.fr](http://www.ville-saintagathon.fr)

## BIBLIOTHÈQUE municipale

Tél : 02 96 44 72 53

Horaires d'ouverture :

Mardi : 15h30 - 19h

Mercredi : 15h - 19h

Vendredi : 15h30 - 19h

Samedi : 9h - 12h

14h - 17h

## LA POSTE communale

Agence postale

Ouverture

Du lundi au samedi de 9h à 12h.

## PERMANENCE des élus

■ **Lucien Mercier**, Maire,  
 du lundi au vendredi 10h à 12h

■ **Elisabeth PULLANDRE** :  
 le mercredi de 9h à 12h

■ **Thierry LE GUENIC**  
 le jeudi de 15h à 17h30

■ **Anne-Marie PASQUIET**  
 sur rendez-vous le lundi

■ **Lionel BIHANNIC**  
 le vendredi de 10h à 12h

■ **Alain CASTREC**  
 semaine impaire le lundi de 10h à 12h,  
 semaine paire le mercredi de 10h à 12h



Ce bulletin est imprimé sur papier recyclé et dans le respect de l'environnement



*Les collectivités territoriales vont subir une baisse importante des dotations de l'Etat. La réduction progressive de 52 000 € cette année, 89 000 € en 2016, pour atteindre plus de 127 000 € en 2017 va affecter notre budget. Parallèlement, les charges augmentent : 70 000 € pour la réforme des rythmes scolaires depuis la rentrée 2014 et aujourd'hui, nous arrive la plateforme mutualisée des Droits des Sols. A partir du mois de juillet, s'ajoutent encore 10 000 € de participation financière pour la mise en place de ce service confié au Pays de Guingamp. Cette nouvelle donne qui constitue une tendance lourde et durable va nous contraindre à réaliser des économies.*

*Dans cette perspective, les Communautés de Communes ont, de plus, obligation de présenter, avant fin 2015, un schéma de mutualisations. Dans un premier temps, les communes de l'EPCI de Guingamp ont confié au service jeunesse la charge de proposer un projet de mutualisation des ALSH entre les communes de Guingamp, Ploumagoar, Pabu, Plouisy, Grâce et Saint-Agathon.*

**L**a Grande Ourse prend son rythme de croisière. Elle a montré, par des spectacles divers et variés qu'elle a vraiment sa place sur le territoire de Guingamp et au-delà. L'équipement ravit les artistes se produisant dans la salle ainsi que les spectateurs venus les applaudir. La population locale et les associations s'y retrouvent régulièrement en y organisant des lotos, fest noz, bals, soirées disco. Ceci est encourageant pour la future programmation communale sur laquelle l'équipe municipale et quelques professionnels travaillent afin de proposer des spectacles de qualité et de faire reconnaître plus encore, cette salle.

Il y a seulement un mois, La Maison des Associations a été inaugurée. Cette Maison des associations vient compléter nos équipements. Notre commune s'est enrichie par les nombreux projets que nous avons menés à bien. Saint-Agathon dispose aujourd'hui des équipements

nécessaires à son bien-être et à son développement. Notre démarche volontariste s'est faite dans le souci d'offrir à nos concitoyens, les outils pour faire de Saint-Agathon, une commune dynamique. Nous en avons besoin contrairement aux commentaires de certains.

Je tiens à saluer sincèrement les associations communales pour leur travail et leur persévérance. Dans une société où l'individualisme fait parfois loi, force est de reconnaître le bien fondé de leurs actions qu'elles soient festives, sportives, culturelles ou sociales. Le bénévolat n'est pas toujours reconnu à sa juste valeur. Et c'est regrettable, car il est tellement facile de critiquer l'investissement des autres ...assis sur son canapé !

Je remercie vivement toutes ces femmes et tous ces hommes qui se donnent sans compter. Que ce soit pour les chemins de randonnées à entretenir (encore une fois, un travail colossal a été entrepris cette année pour

la Rando Froot Nature), pour animer la vie de nos anciens qui se retrouvent chaque mercredi pour une promenade, une partie de carte ou de boules, mais également pour accompagner et entraîner les enfants au foot, pour faire partager la passion des contes et poésies, pour organiser des promenades avec ou sans bâtons, pour financer des actions dans les écoles ou encore pour initier nos jeunes au tir à l'arc. Je ne les cite pas toutes bien entendu puisque nous comptons à ce jour une trentaine d'associations. Elles ne se créent pas pour que quelques personnes en tirent un profit personnel, mais pour, le plus souvent faire partager une passion ou pour défendre l'intérêt général.

Le dynamisme des bénévoles et de la population nous booste à toujours entreprendre afin de ne pas décevoir et d'avancer ensemble. ■

→ Votre Maire,  
Lucien MERCIER

# Protection de L'environnement

La protection de l'environnement, la reconquête de la qualité de l'eau et les enjeux de santé publique impliquent d'avoir une approche raisonnée de l'utilisation des produits phytosanitaires. Les collectivités territoriales devront désormais adapter leurs méthodes de travail pour se conformer à la nouvelle réglementation.



**E**n effet, à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2016, l'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires sera effective dans la plupart des Espaces Publics et la Commune de Saint Agathon doit s'engager dès à présent sur cette voie pour atteindre le niveau zérophyto.

Les contraintes drastiques liées à l'utilisation des produits phytosanitaires vont inciter les collectivités à trouver de nouvelles alternatives pour assurer un désherbage efficace dans les lieux publics. Les services techniques de la commune ont déjà commencé à faire évoluer leurs pratiques, mais ce travail sera certainement long et difficile à mettre en œuvre car il va bouleverser certaines habitudes de travail.

Le passage au Zérophyto exige de consacrer plus de moyens et de temps pour assurer un traitement efficace des surfaces, avec souvent une qualité inférieure aux résultats obtenus avec les produits chimiques. De plus cette surcharge de travail est souvent mal perçue des agents en général, car elle donne l'impression de ne jamais terminer et réussir un travail qui plus est souvent critiqué car « incompris », voire jugé inutile par les opposants à un désherbage « propre ».

Pourtant, il va nous falloir désormais accepter la présence de « mauvaises herbes » sur les trottoirs et les autres

lieux publics et aussi envisager une organisation du travail différente : adaptation des rythmes de tontes, amélioration de certains espaces, utilisation de couvre-sols, paillage, enherbement naturel, fréquence de balayage, acquisition de nouveaux matériels appropriés.

Il va devenir important également de modifier notre vision de l'entretien des espaces publics et d'accepter que leurs aménagements soient différents de ce qu'ils furent par le passé. Nous allons tous devoir changer notre façon de voir les choses mais aussi notre mode de réflexion et ne plus penser « comment désherber » mais « comment ne plus avoir besoin de désherber ».

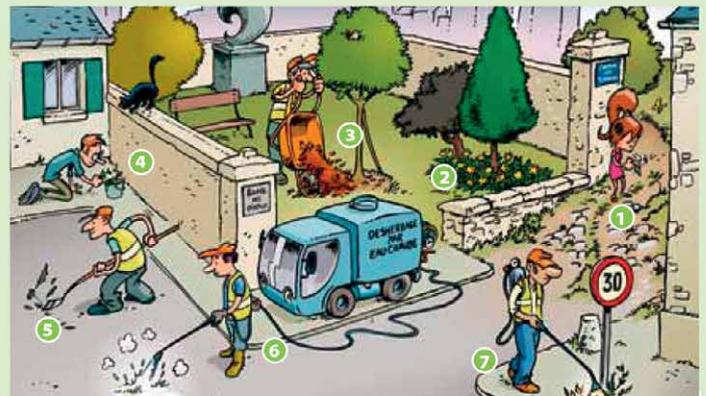
D'autres communes se sont déjà engagées dans cette démarche et ont réussi cette transition. Même si les élus et les agents ont souvent dû faire face à des critiques, celles qui sont restées fidèles à leur objectif principal et si leurs actions ont été critiquées, elles sont aujourd'hui régulièrement citées en exemple.

Cette démarche demandera un effort collectif pour aboutir mais c'est collectivement que nous y parviendrons. ■



## Les pesticides, comment s'en passer ?

Les pesticides ne sont pas indispensables. Il est possible d'entretenir les espaces communaux autrement. **Des solutions alternatives existent.** Cependant elles demandent plus de temps et plus de moyens. Aussi, la tolérance envers les herbes spontanées est indispensable.



Quelques alternatives aux pesticides en milieu urbain :

- 1 Favoriser le végétal
- 2 Mettre des plantes couvre-sol
- 3 Pailler
- 4 Désherber à la main devant chez soi
- 5 Utiliser la binette
- 6 Désherber à l'eau chaude
- 7 Brûler à la flamme

# Evolution du PLU

## L'évolution du PLU entre son arrêt et son approbation au Conseil Municipal.

Le PLU arrêté par le Conseil Municipal le 19 février 2014 a été transmis pour avis aux Personnes Publiques Associées à la révision (services de l'Etat, Sous-préfecture, Chambres Consulaires, Collectivités,...). Ces avis ont été joints au dossier d'enquête publique pour que la population puisse en prendre connaissance. L'enquête publique s'est tenue du 22/09/2014 au 22/10/2014.

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire-enquêteur a rendu son rapport et ses conclusions. La commission urbanisme de Saint-Agathon a ensuite examiné les avis formulés par les Personnes Publiques Associées d'une part et l'avis du commissaire-enquêteur sur

les observations émises par le public d'autre part.

Cet examen a entraîné des modifications du dossier de PLU afin :

- de respecter les observations émises par l'Etat conditionnant son avis favorable sur le projet de PLU,
- de prendre en compte les avis consultatifs des autres Personnes Publiques Associées,
- de prendre en compte les observations du public et du commissaire-enquêteur, notamment :

- lorsqu'elles permettent de rectifier des erreurs et des oublis,
- lorsqu'elles répondent à l'intérêt général,
- lorsqu'elles respectent l'économie générale du projet de PLU.

Le PLU modifié pour approbation par le Conseil Municipal de Saint-Agathon tient donc compte des résultats de l'enquête publique. Toutes les modifications effectuées, en lien avec les observations émises par les Personnes Publiques Associées ou par la population, ont été reprises dans un document « Bilan de la consultation » qui a été transmis à tous les membres du Conseil Municipal pour une parfaite information. Chaque conseiller a également reçu un CD comportant notamment l'ensemble des avis des Personnes Publiques Associées formulés sur le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur ainsi que le projet de Plan Local d'Urbanisme modifié pour approbation au Conseil Municipal dont la date a été fixée au 22 juin 2015. ■

# Rue du Stade

Sans le cadre des études pour l'aménagement et la sécurisation de la rue du Stade, la commune de Saint Agathon avait fait appel en 2010 aux services d'un bureau d'étude pour porter une étude d'ensemble au stade de l'avant-projet dans cette rue, sur la partie située entre la zone commerciale de Kerhollo et la rue Pors ar Bornic.

Cette étude consistait à prendre en considération tous les modes de transport, de sorte à partager l'espace, afin que chaque utilisateur en mouvement trouve un moyen de liaison adapté à son mode de déplacement : des trottoirs pour les piétons répondant aux normes PMR, des pistes cyclables pour les cyclos, voire des espaces communs aux deux (liaisons douces), des places de stationnement pour les riverains mais surtout des largeurs de couloir de circulation diminuées pour contraindre les automobilistes à respecter les limitations de vitesse.

Les documents établis devaient traduire les éléments et les choix majeurs du programme et servir par la suite, de base et de support à l'élaboration des documents techniques pour la phase d'exécution du projet.

Les plans de composition au stade de l'AVP ont été approuvés par la Conseil



Municipal. La municipalité a donc décidé d'entreprendre ces travaux cette année et à ce titre, a prévu de réaliser la première tranche en 2016, correspondant aux seuls aménagements de la rue du Stade située entre l'entrée du bourg, au niveau de l'impasse des Cerisiers et l'accès qui dessert les logements sociaux et le foyer Beau Chêne.

Le bureau d'étude qui aura été désigné par la commune devra établir les études de projet qui seront dans un premier temps présentées à la commission compétente pour validation et dans un deuxième temps aux riverains et à la population à l'occasion d'une réunion publique. Il appartiendra au bureau d'étude d'animer ces réunions et d'intégrer au projet les remarques et observations

éventuelles qui auront été évoquées et validées par la commission voirie

Ce projet une fois modifié, devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil Municipal avant de passer aux études d'exécutions. Les dossiers de consultation des entreprises et l'estimation des travaux seront validés par le conseil municipal en janvier 2016, pour une consultation des entreprises en février 2016 et un démarrage des travaux en avril 2016.

La réalisation des travaux de voirie est prévue au début du printemps prochain pour une durée d'exécution des travaux de 4 mois environ et une mise en service avant les vacances estivales de l'année prochaine. ■

# Rue de Kerholo

Dans le cadre la viabilisation du lotissement de Kerauter (69 lots), la commune de Saint Agathon s'était engagée auprès du Conseil Général des Côtes d'Armor pour réaliser un tourne à gauche sur la RD9 afin d'assurer sa desserte depuis la rue de Kerholo et garantir ainsi la sécurité des usagers de la route. Les travaux relatifs à la première tranche des travaux de viabilisation sont prévus vers la fin de cette année 2015.

Le secteur de Kerholo ayant été identifié comme un secteur accidentogène, la municipalité a décidé de lancer des études de requalification sur l'ensemble de la rue et notamment la partie située entre le rond point de Kerholo et la route départementale n° 86 qui dessert le bourg, en vue de lui donner un caractère périurbain et marquer l'entrée de l'agglomération.

Cette étude consistera à prendre en considération tous les modes de

transport de sorte à partager l'espace entre les différents utilisateurs en mouvement: des trottoirs pour les piétons répondant aux normes PMR, des pistes cyclables pour les cyclos, voire des espaces communs aux deux (liaisons douces), des places de stationnement pour les riverains mais surtout des largeurs de couloir de circulation diminuées pour contraindre les automobilistes à respecter les limitations de vitesses.



La rue de Kerholo constitue l'accès principal à la zone commerciale pour les usagers qui arrivent de Lanvollon par la route départementale 9. Cette rue, longue de 400 mètres environ, dessert en partie un quartier d'habitation situé hors agglomération à proximité de la zone commerciale de Kerholo et présente des caractéristiques routières adaptées à un trafic routier interurbain. L'assiette de la chaussée actuelle est composée d'une voie de 7.60 mètres de large avec des accotements de chaque côté dans la partie haute de la rue et d'un trottoir (surdimensionné) face aux maisons d'habitations et d'une bande sablée à usage de stationnement de l'autre côté de la route, en face d'Intermarché.

Les caractéristiques de cette voie ne

répondent pas aux usages intrinsèques d'une zone commerciale, notamment pour les piétons et les cyclos qui sont souvent obligés de traverser la route à travers un flot incessant de circulation dans des conditions de sécurité minimum.

La municipalité vient de lancer une consultation pour désigner un bureau d'étude qui aura en charge d'établir les études d'avant projet en 2015 en concertation avec les élus, les différents gestionnaires de réseaux et les riverains. Il appartiendra à ce bureau d'étude d'animer ces réunions et d'assurer la coordination entre les différents intervenants. Les remarques et observations éventuelles qui auront été évoquées et validées par la commission seront intégrées au projet.

Ces études devront normalement être achevées avant la fin de l'année 2015 pour permettre la transmission des plans aux gestionnaires de réseaux en vue de l'effacement des réseaux aériens en 2016 et d'une reconsidération de l'éclairage public dans toute la rue. L'entrée de l'agglomération de Saint Agathon sera déplacée en haut de la rue de Kerholo, en amont du carrefour avec la RD 86 (rue de Kervingleu) en vue de limiter la vitesse à 50 km/h au lieu des 70 km/h autorisés jusqu'à maintenant.

L'année 2016, sera uniquement consacrée aux études et travaux d'effacement des réseaux aériens par les gestionnaires de réseaux et 2017 aux études d'exécution pour une mise en service en juillet 2017. ■

# Rythmes scolaires

Une année expérimentale liée aux nouveaux rythmes scolaires.



*A l'approche de la fin de l'année scolaire, l'heure est au bilan.*

**G**lobalement, ces nouveaux rythmes ont été correctement intégrés à la vie scolaire et périscolaire.

Après les quelques flottements du début d'année et ajustements en cours d'année, l'organisation s'est mise en place.

La fréquentation des TAP ( Temps d'activités périscolaires) est toujours importante, de l'ordre de 105 enfants de l'école élémentaire et 28 enfants de l'école maternelle. Les activités restent diversifiées et s'enrichissent de nouvelles orientations. Les intervenants sous l'égide de la personne référente sont toujours motivés et investis pour proposer de nouvelles découvertes et initiations aux enfants : quelques exemples d'activités : tennis, informatique, activité manuelle, chant, anglais, jeux de société, basket, initiation aux échecs, culture chinoise, aikido. Les horaires des TAP ne sont pas modifiés pour la rentrée de septembre 2015.

Une modification de ces horaires devrait intervenir en septembre 2016

pour compléter l'harmonisation souhaitée avec l'ensemble des communes de Guingamp communauté.

La préparation de la prochaine rentrée de septembre s'organise et d'autres associations sont contactées.

De plus, pour parfaire la mise en place de ces nouveaux rythmes scolaires, à Saint Agathon, le PEDT 2015 (projet éducatif territorial) a été élaboré par les membres de la commission Enfance Jeunesse et adressé aux services de l'Education nationale. Il s'agit d'un document qui synthétise l'organisation et l'application de la réforme des rythmes scolaires sur la commune.

Par ailleurs, l'accueil périscolaire « La Ribambelle » est fréquenté en moyenne par 50 enfants par jour. La directrice et son équipe ont travaillé sur un nouveau projet pédagogique. Celui-ci sera impulsé dès la prochaine rentrée pour organiser et animer les activités des enfants.

Des travaux complémentaires (porte d'accès) ont permis aux enfants d'accéder en toute sécurité aux

pelouses d'une infrastructure sportive et au terrain multi-sports.

Le restaurant scolaire connaît toujours une forte affluence ; environ 150 enfants y déjeunent régulièrement. Les menus y sont variés, équilibrés et de qualité.

Toutes les équipes de ces différents services proposés, participent au bien être et à l'épanouissement des enfants. Nous ne pouvons que les féliciter pour ce travail collectif.

La commune participe annuellement de façon budgétaire au fonctionnement des écoles, aux investissements ainsi qu'aux sorties pédagogiques. Pour cette année scolaire, le montant global est de l'ordre de 28219,00€ A cela s'ajoute, cette année, un coût pour des jeux extérieurs à hauteur de 15000,00€

Au travers de cette qualité de services et d'effort financier conséquent, tous les moyens sont mobilisés pour assurer le bien être de nos petits écoliers. ■



# Temps d'activités périscolaire

Après une année d'activités mise en place dans le cadre des TAP (temps d'activités périscolaires), les enfants ont apprécié les activités proposées par les intervenants qui se sont bien investis.

Les enfants ont pu découvrir différentes activités comme le tennis, l'aïkido, le chant, l'anglais, le chinois, diverses activités manuelles. Ils ont pu découvrir des sports collectifs, des jeux

de société, en début d'année ; ils ont également été initiés au jeu d'échecs et à la cuisine.

Tout cela s'est déroulé dans une bonne ambiance générale.

Nous préparons la rentrée prochaine pour permettre aux enfants de découvrir d'autres activités.

**Attention, n'oubliez pas d'inscrire vos enfants le plus tôt possible !**



## La ribambelle

L'année se termine et de la Banquise aux aquariums, les enfants ont réalisé de nombreuses activités collectives.

**Nous retrouverons les enfants à la rentrée pour un voyage autour des 5 continents.**



La fréquentation à l'accueil périscolaire est en moyenne de 45 enfants par jour ; les enfants sont âgés de 3 à 12 ans. Les vacances approchent, les enfants privilégient les jeux extérieurs et profitent du soleil, tandis que l'équipe prépare déjà la rentrée 2015 avec son nouveau projet pédagogique. ■

→ L'équipe de La Ribambelle

## Ecole élémentaire

- Thème commun : Le thème de cette année étant « L'ASIE » toutes les classes ont travaillé sur ce continent : en arts plastiques, en littérature (découverte d'albums), en histoire de l'art... Toute l'école affichera les réalisations plastiques sur ce thème le jour de la kermesse afin que les parents puissent les voir.
- Effectifs / répartition Mr Gilles Blanchard, Mme Adeline Pichard et Mme Victoire Katlyne continueront à enseigner dans une autre école à la rentrée prochaine, nous leur

souhaitons bonne continuation ! Mme Landais, Ballouard, Moisan et Bosser seront toujours à l'école de StAgathon à la rentrée prochaine. Les effectifs devraient être identiques à ceux des années précédentes : 116 élèves pour la rentrée avec une moyenne de 23/24 élèves par classe.

- Sorties scolaires La grande nouveauté cette année sera la sortie au Puy du Fou pour les CE2/CM1/CM2 sur 2 jours et une nuit. Cependant cette sortie exceptionnelle n'a pas privé les autres classes des sorties annuelles : spectacle,

ferme d'Antan à Plédéliac, cinéma, le musée-école de Bothoa pour les CP et les CE1. Visite du collège, patinoire, cross, vélo pour les CE2/CM1/CM2. Nous remercions l'APE qui finance les sorties scolaires et la mairie pour sa participation financière et sa mise à disposition des locaux en dehors du temps scolaire.

Bonnes vacances à tous les élèves !!  
N'oubliez pas de lire !!!

→ V. Bosser  
(directrice de l'école élémentaire)

# Ecole maternelle

Cette année, les trois classes de l'école ont participé au dispositif Ecole et Cinéma et se sont rendues au cinéma des Baladins à Guingamp pour visionner Contes chinois de Hu Jinqing et Te Wei. Cela a été l'occasion de travailler sur le thème de la Chine : lecture d'albums, réalisations plastiques qui seront exposées lors de la kermesse.



Attention, n'oubliez pas d'inscrire vos enfants le plus tôt possible !

**Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances !**

Chaque classe a également bénéficié des interventions musicales de Benoît Prual autour d'un projet commun : la sonorisation de l'album Boucle d'Or et les trois ours.

Les GS se rendront avec les CP début juin au Carré Magique à Lan-nion pour assister au spectacle Mo-

lin-Molette de la compagnie La belle meunière.

Et pour terminer l'année, une sortie au zoo de Trégomeur est programmée pour les trois classes. Les enfants et les enseignantes remercient l'Association de parents d'élèves et le Mairie pour le financement de toutes ces activités. ■



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

# Une kermesse sous le soleil

L'APE de St Agathon a clôturé son année sous le soleil dimanche dernier, 21 juin, avec la traditionnelle fête des écoles.

**Une belle journée de clôture, et une invitation envoyée à l'ensemble des parents pour rejoindre l'association à la rentrée prochaine !**

S tands pêche aux canards, casse-boîtes, tirs au but, maquillages, ... n'ont pas désempli de 14h à 17h et les enfants s'en sont donnés à coeur joie sur la structure gonflable. Ils ont profité de balades à dos d'ânes avec Ty Bih'ane de Plouec du Trieux, et comme chaque année, un lâcher de ballons a émerveillé petits et grands ! Le tirage au sort de la tombola a clôturé cette belle journée, avec une trentaine de lots, dont un salon de jardin en résine, un repas gastronomique au Ty Blazenn de St Jean kerdaniel et un week-end dans les arbres, gagnés par : 1<sup>er</sup> lot Sarah Famel, 2<sup>ème</sup> lot : Le Floc'h Michel de Rostrenen et 3<sup>ème</sup> lot : Goarin Claudine

Les 3 meilleurs vendeurs de billets de tombola ont gagné des bons d'achat Jouéclub : 1<sup>er</sup> Nolan Dupont, 2<sup>ème</sup> Rudy Chevance et 3<sup>ème</sup> Eléa Paris

Tous les partenaires étaient présents et ce fut l'occasion de les remercier : le comité d'animation pour leur aide et le repas géré le midi (130 repas), Daniel Galardon pour le repas mais aussi les repas de nos enfants à la cantine, les services techniques de St Agathon et la municipalité sur lesquels on peut compter à chaque animation, les enseignantes et directrices des écoles pour leur implication et motivation toute l'année et l'APE leur a offert une rose chacune.

Elles avaient préparé des petits spectacles avec leurs élèves : chants, danses, zumba, Gymnastique ... ainsi que des expositions et diaporamas dans les classes. ■



**Petit rappel pour la benne à papiers**

Uniquement ouvert au public le dernier samedi du mois de 10h à 12h, en présence de bénévoles de l'APE. (il semblerait que l'info ne soit pas passée partout de la même façon ...). La permanence sera assurée cet été aussi.

# Une commune à l'écoute de ses habitants

Le CCAS de St AGATHON se réunit pour faire vivre l'action sociale de la commune. Les membres sont amenés à prendre des délibérations et mettre en œuvre des aides individuelles ou collectives

Les subventions suivantes ont été accordées pour 2015

Nom des associations	Vote 2015
<b>EMPLOI, INSERTION et LOGEMENT</b>	
Association Partage et emplois	38,00 €
Comité de services aux personnes - Auxiliaires de nuit	757,00 €
<b>SANTÉ</b>	
ADOT 22	38,00 €
JALMAV Jusqu'à la mort accompagner la vie	38,00 €
Leucémie espoir - Ass Céline et Stéphane	38,00 €
Maison des Familles	38,00 €
France Alzheimer	38,00 €
Ligue contre le cancer	38,00 €
VMEH - Visite des Malades Hospitalisés - Guingamp	38,00 €
Rose Espoir	38,00 €
<b>HUMANITAIRE et SOCIAL</b>	
Alcool Assistante - Croix d'Or	38,00 €
ALMA 22 Allo maltraitance pers. Âgées	38,00 €
Centre d'aide alimentaire	2 913,00 €
Croix rouge	193,00 €
Domicile action	122,00 €
Maison de l'Argoat	193,00 €
PEP 22	38,00 €
Restos du Cœur	246,00 €
Secours catholique	193,00 €
Secours populaire	193,00 €
Téléthon	160,00 €
Un défi pour Sullivan	38,00 €
Vie libre, la soif d'en sortir	38,00 €
ANVP - Visiteurs de Prison - St Briec	38,00 €
Rêves de Clown	38,00 €
<b>NOUVELLES PROPOSITIONS</b>	
Mouv'ensemble	100,00 €
Don du Sang	100,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 778,00 €</b>

Les tarifs dégressifs

Le CCAS de St AGATHON a fait le choix de tarifs dégressifs qui prennent en compte les revenus des familles. Les quotients fixés par la CAF servent de référence. Ils sont revalorisés chaque année. Pour l'année scolaire 2015 – 2016 ils seront les suivants :

## ACCUEIL PERISCOLAIRE

TARIFS	QUOTIENT FAMILIAL
1 <sup>ère</sup> tranche : 50 % de réduction	QF < 520 €
2 <sup>ème</sup> tranche : 30 % de réduction	521 € < QF < 765 €
3 <sup>ème</sup> tranche : 15 % de réduction	766 € < QF < 1020 €
4 <sup>ème</sup> tranche : tarif normal	QF > 1020 €

## RESTAURANT SCOLAIRE

TARIFS	QUOTIENT FAMILIAL
1 <sup>ère</sup> tranche : 40 % de réduction	QF < 530 €
2 <sup>ème</sup> tranche : 25 % de réduction	531 € < QF < 765 €
3 <sup>ème</sup> tranche : tarif normal	QF > 765 €

Les familles doivent déposer en mairie l'attestation CAF qui fait apparaître le quotient familial pour bénéficier des tarifs. Cette démarche doit être faite de préférence avant la rentrée scolaire.

## Demandes d'aides financières

Les personnes qui rencontrent des difficultés peuvent s'adresser en mairie pour solliciter une aide. Leur situation fait l'objet d'une étude. Des aides sont accordées et l'orientation vers les services compétents peut également être réalisée.

Des aides sont accordées également pour différentes actions telles que :

- Attribution des aides financières pour séjours pédagogiques, sportifs ou linguistiques.

Une aide de 25 % du montant de la dépense avec un plafond de 100 € peut être attribuée aux familles pour les voyages

scolaires à condition que le quotient familial de la famille soit inférieur ou égal à 750 €.

- Demande d'aide financière pour des frais de cantine et de garderie

Les familles qui sont dans l'obligation de scolariser leur enfant hors de la commune en classe adaptées : CLIS, par exemple, peuvent demander une aide. Le CCAS a décidé de prendre en charge la différence entre le prix appliqué et le prix dont aurait bénéficié la famille si son enfant était scolarisé à ST AGATHON pour la garderie et la cantine et l'accueil périscolaire.

## Action vacances famille

Le CCAS de St AGATHON participe au dispositif qui existe depuis quelques années, porté par le Centre Social et le CCAS de Guingamp. Le projet d'accompagnement vers les loisirs s'adresse à la population de la communauté de communes, 5 communes ont choisi de participer au financement de l'action (Guingamp, Pabu, Plouisy, Grâce, St Agathon). Quatre cents euros sont versés en participation.

### Objectif Général :

Accompagner les familles dans la réussite de leurs projets de loisirs et de vacances

Favoriser l'implication de chacun dans l'organisation de ses loisirs  
Renforcer les relations familiales

Les différentes formules s'organisent autour de ces axes :

- Les sorties familiales et animations de proximité (à la journée).
- Le week-end (comme une étape vers les séjours vacances).
- Les vacances.
- Court séjour en groupe pour personnes seules (4 jours-3 nuits).
- Lancement d'une réflexion sur un séjour pour familles monoparentales et de journées d'animations collectives.

### Les premiers départs:

Les familles partent en vacances en mobile home :

- Des séjours confortables et rassurants, une formule de location de mobil-home.
- Des séjours axés sur l'autonomie des familles, respectueux des volontés de chacun.

- Pour la question du transport l'animateur référent accompagnera la famille vers les services de transports existants (Tibus, SNCF, taxi social, ...). L'accompagnement sera conservé pour les personnes rencontrant des difficultés spécifiques. Le minibus du CCAS pourra alors être utilisé.
- Une diversification des sites proposés tout en conservant sur place un service et un accueil de qualité.

### Le coup de pouce vacances

Vous bénéficierez d'un accompagnement technique et, le cas échéant d'une aide financière adaptée à vos besoins (Aide Vacances Accompagnées de la CAF et aide financière du CCAS ou du Conseil Général). C'est une première étape pour concrétiser votre propre projet.

### Vers une épargne bonifiée (budget)

*Ce dispositif demande aux familles d'appréhender très tôt les conditions de leur séjour.*

L'épargne bonifiée permet de valoriser la capacité à épargner des familles :

- l'ANCV bonifie à hauteur de 50% de la somme épargnée
- Les partenaires institutionnels valorisent de leur côté de façon forfaitaire à hauteur de 20€ par institution concernée l'effort d'épargne.

### Exemple de financement d'un projet d'épargne :

Pour 1 famille avec 2 enfants bénéficiant de tickets CAF évaison

Epargne de 20€/ mois pendant 6 mois =120€

Bonification ANCV (50% de l'épargne familiale)=60€

Bonification forfaitaire des financeurs institutionnels (20euros par financeurs par projet CAF- CG - CCAS)=60€

Tickets CAF évaison de la famille : 2X100€ = 200€

Total disponible pour le projet : 120+60+60+200=440€ part des financeurs institutionnels 20euros par famille soit 4.5% du budget total pour cet exemple !

### Sorties familiales et animations de proximité

Organisation d'une douzaine de sorties familiales ou sorties à thèmes d'une journée dans l'année. Il est envisagé de

proposer des sorties en semaine et en week-end. Voir pour une répartition sur l'ensemble de l'été, avec des sorties familiales et de proximité (à thème) et la mise en place d'actions en dehors de l'été.

## Week-end

Un week-end est programmé pour 2015. Comme toutes les actions familles, nous le construisons avec les personnes concernées.

Ce week-end sera l'occasion pour les familles de réaliser une coupure avec le quotidien, de se retrouver en famille autour d'activités adaptées à l'échange parents enfant.

## Poursuite d'un séjour pour des personnes isolées

Partir seul peut être un frein à un départ en vacances.

Depuis quelques années, plusieurs demandes de départ de personnes seules ont été enregistrées par le Centre Social et les CCAS. Dans ce cadre, nous avons décidé de réfléchir avec un groupe de personnes seules à un projet de départ en vacances. Plusieurs rencontres doivent avoir lieu afin de construire ensemble ce projet : objectif, durée, date, lieu, budget, nombre de personnes ... Ces rencontres permettent aussi de tisser du lien entre ces personnes avant le jour du départ et de s'impliquer dans une vie de groupe.

## Lancement d'une réflexion sur un séjour pour famille monoparentale

La commission famille du Centre social a émis l'idée d'expérimenter en 2016 un départ semi-collectif pour des parents célibataires.

Cette réflexion est issue de plusieurs constats : difficultés pour les parents de rencontrer d'autres personnes lorsqu'on est seul, longueur du temps surtout avec un enfant unique en bas âge....

Le programme détaillé est disponible en mairie ou au centre social. Il est encore temps de s'inscrire. ■

# La maison des associations ouvre ses portes



Débutés fin 2013, les travaux de la place de l'ancienne mairie sont terminés. L'inauguration a eu lieu le 30 mai 2015 en présence notamment de Monsieur le Sous-Préfet qui a souligné la réussite visuelle du projet.

Ce projet, initié en 2010, aura mis 5 ans à voir le jour. La phase de conception a été longue car nous avons invité toutes les associations à partager notre réflexion et à définir leurs besoins. Nous avons alors essayé de concilier les différentes attentes afin de proposer un projet satisfaisant pour l'ensemble des utilisateurs potentiels. Le chantier aura mis aussi un peu plus de temps du fait des procédures de désamiantage (intérieur, toitures et bitume).

Pour ce dossier, nos objectifs étaient multiples. Il s'agissait tout d'abord de pouvoir proposer des salles de réunion dont la commune était dépourvue. La Maison des Associations dispose ainsi de 4 salles de surfaces différentes. Elle

va donc compléter l'offre de salles de la Grande Ourse pour des manifestations à effectifs moins importants.

Notre second objectif était patrimonial. Une commune doit être tournée vers l'avenir mais ne doit pas pour autant oublier son passé... Nombreux sont ceux qui évoquent des souvenirs ou des anecdotes de l'ancienne école en tant qu'élèves, souvenirs qui les font sourire aujourd'hui ! La rénovation des murs d'enceinte contribue également à la conservation de la pierre dans le bourg.

De plus, nous souhaitons ardemment faire de cette place un lieu convivial et sécurisé afin de pouvoir redynamiser le centre bourg. Ainsi cohabiteront des allées de boules couvertes, extérieures et un espace de jeux pour enfants.

Pour terminer, nous voulions « offrir » aux associations de la commune un véritable outil afin de leur permettre de continuer à organiser et à fédérer autour de leurs activités.

Alors, il est vrai que nous avons dû faire des choix. Certains peuvent regretter le nombre restreint de places de stationnement. Mais notre objectif était de faire une place conviviale et non pas un parking. Par ailleurs, de nombreuses places de stationnement sont très proches (salle de sports, écoles, etc...).

Je tiens par ailleurs à remercier le conseil municipal de l'ancienne mandature qui, à l'unanimité, a porté et soutenu ce projet. ■



*Nous espérons que cette place devienne un lieu de vie essentiel pour Saint Agathon et qu'elle soit aussi, une source de souvenirs et d'anecdotes...*



# Plein feu sur



## LA GRANDE OURSE

### Karr Arzhur

#### Atelier Danse orientale avec Dalila



Ce premier semestre 2015 a vu se développer sur notre commune nombre de manifestations culturelles. L'équipe municipale a souhaité donner une impulsion forte, en faire un axe majeur de son action. En effet la culture est au cœur de la politique municipale. Elle est un outil indispensable pour le développement à long terme, un levier puissant pour l'image et l'attractivité de la commune et de son territoire.

Depuis l'ouverture de la Grande Ourse, cet espace a vu la diffusion de spectacles qui, nous le souhaitons, répondent aux envies de tous les spectateurs en proposant une diversité artistique et une programmation accessible à tous.

Les associations de la commune (les amis du conte et de la poésie, le comité d'animation, le club de foot) ont été les fers de lance de ce nouvel équipement en impulsant leur énergie à travers des spectacles de qualité (théâtre, poésie, humour, musique) qui ont touché nombre de personnes.

Ce début d'année a été placé sous le signe de la solidarité, nous pensons à l'association Melrose de Callac qui a pu proposer plusieurs concerts à la Grande Ourse dans une période difficile pour elle. Ce partenariat a permis à chacun de mesurer les possibilités de collaborations ultérieures.

Pour nous la culture est un moyen

de partage et la soutenir c'est impulser, accueillir et accompagner la création. Là aussi nous nous inscrivons dans cette dynamique, notamment avec des coopérations telles que celles établies avec Itinéraires bis (résidence d'artistes, festival pas sage, journées de danses départementales), le service jeunesse de Guingamp communauté, les services culturels de Ploumagoar, Pabu, Guingamp.

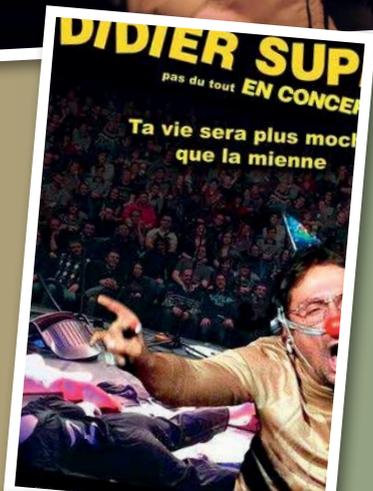
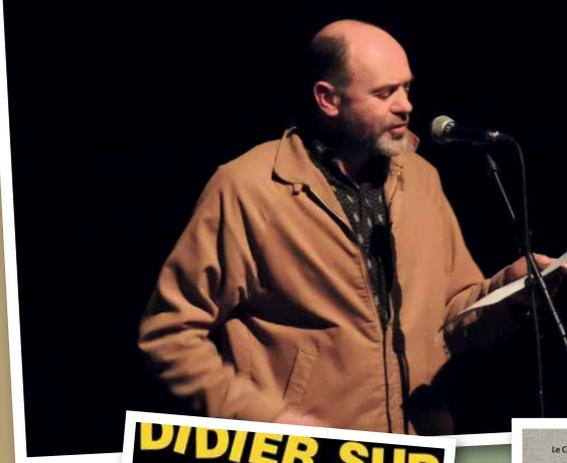
Avec l'appui de Pierre Huonnic, la municipalité a mis en place une programmation culturelle pour la saison 2014-2015. Celle-ci a débuté en octobre 2014 et s'est achevée fin mai 2015. Nous avons souhaité au cours de celle-ci, présenter un choix suffisamment éclectique alliant musique, spectacle pour enfants et humour, afin de satisfaire le plus grand nombre de spectateurs.

Nous espérons lors des prochains mois, développer d'autres formes de spectacles (danse, théâtre, mois du documentaire ...) tout en favorisant les actions auprès des enfants et des écoles, (si celles-ci sont partie prenante, nous restons à leur disposition pour de futures collaborations).

Nous escomptons que de nombreux Saint-Agathonais puissent venir découvrir la Grande Ourse dans cette dimension de salle culturelle et en prendre ainsi la mesure.



#### Jacques Bonaffé au printemps du conte et de la poésie



Leela Petros



Les banquettes arrières

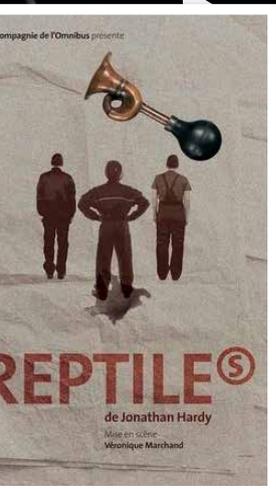


Didier Porte



" La culture, c'est ce qui répond à l'Homme quand il se demande ce qu'il fait sur Terre "

André MALRAUX.



Bjorn Berge



Antonio et le Hip Tap Project



# Marche nordique

"La sortie des 25 et 26 Avril à Crozon-Morgat (Finistère Sud) s'est très bien passée ; bonne ambiance, temps correct et très beaux paysages de bord de mer...

Nous avons bien sué avec des montées impressionnantes...

**P**our clore notre saison, nous avons programmé une journée le 14 Juin à Kerpert (près de St-Gilles-Pligeaux) en pleine campagne !

Marche de 11 km puis après l'effort, le réconfort avec un repas au restaurant du bourg.

Une découverte de nouveaux circuits sera organisée les 17 et 25 Juin par Alain Puillandre, notre dynamique coprésident.

Une dernière réunion de bureau se déroulera le 18/6 et sera suivie d'un repas récompensant les bénévoles qui sont importants pour faire vivre une association...

Nous serons présents au Forum des Associations le 12 Septembre (la plupart de nos adhérents ont déjà renouvelé leur inscription pour l'an prochain). ■

*Comme chaque année, nous avons participé à la Rando Froust Nature qui a connu un beau succès.*

# Art et création

La saison de l'Art et création s'est terminée par une exposition des travaux des élèves le samedi 20 juin.



**U**ne belle occasion pour les enfants ainsi que pour leur parents de découvrir et redécouvrir leurs belles réalisations dans un atelier métamorphosé pour cette journée. Le soleil s'étant invité, une partie de l'exposition s'est poursuivi en extérieur pour le plaisir de tous autour d'un pot de l'amitié.

C'est une année riche en créativité que tous les 20 adhérents enfants et les 15 adultes ont pu partager sous la houlette de Christine.

Rendez-vous en septembre pour la nouvelle saison !" La saison de l'Art et création s'est terminée par une exposition des travaux des élèves le samedi 20 juin.

*Rendez-vous en septembre pour la nouvelle saison !"*

# Les Amis du Printemps du Conte et de la Poésie

Nous avons su récemment que l'association n'avait pas que des amis. Justement rien ne décourage ce groupe soudé et solidaire, tant s'en faut et bien au contraire.

L'activité de cette année a été foisonnante et si elle n'a pas encore porté tous ses fruits, elle le fera bientôt assurément ! La passion de ces fous de poésie et de conte se caractérise par le courage, la ténacité et la détermination à faire connaître ces arts de la parole et des mots.

Cette saison a été marquée par plusieurs animations ou représentations dont, bien sûr, les **Veillées du 15** ancrées maintenant dans les habitudes, puisque les deux ans ont été fêtés dernièrement le 15 mai. Elles accueillent régulièrement musiciens, chanteurs, poètes et même comédiens de renommée, mais aussi, et en premier lieu, tous ceux qui souhaitent faire partager leur passion de la musique, du chant, du théâtre, de la poésie ou de la lecture fussent-ils amateurs ou simples spectateurs-acteurs... De la convivialité, de la spontanéité, de la qualité et même de la notoriété sont au rendez-vous chaque 15 du mois ! Ça se passe au Code Bar à 20 h 30 avec une inscription au spectacle à partir de 20 h.

L'activité de l'APCP, c'est aussi bien entendu, la préparation et la réalisation du festival annuel du **Printemps du Conte et de la Poésie**. En 2015, ont été accueillis sur scène avec bonheur Clo et Toto qui s'emmêlent les mots, Sylvie Jonet, Yann Quéré et Patrick Ewen les conteurs, Souleymane Diamanka le slameur et parolier, Jacques Bonnaffé et son fils les comédiens de l'insurrection poétique et surtout de façon magistrale et originale les poètes Ève Lerner et Patrick Argenté accompagnés de la talentueuse Annaïg Le Naou traductrice en langue des signes. Tous ceux qui ont pu assister

à l'intégralité des spectacles, et il y en a plus que quelques-uns, quoiqu'on en dise, ont salué d'avis unanimes la qualité des spectacles et dit le plaisir qu'ils ont eu à découvrir des talents encore inconnus pour certains. Merci à eux ! L'ensemble de la manifestation a tout même rassemblé **350 spectateurs ou visiteurs** et si l'association s'attendait au double au vu de la programmation, elle n'a pas à rougir de ces résultats. Dans ces domaines et contrées du conte et de la poésie, il faut savoir être patient et volontaire, et croire que les bienfaits de la culture et du bien-être qu'ils peuvent procurer se répandront bientôt vers une population sensibilisée par les actions de l'association.

L'APCP prépare une **veillée exceptionnelle à la Grande Ourse, le mardi 15 décembre 2015**, à but solidaire et humanitaire avec des habitués de la scène... N'ayons pas

peur des mots : ce sera riche, agréable et convivial !

De nombreux **ateliers d'écriture, de slam et de conte** ont été dispensés bénévolement par la cheville ouvrière de l'association, une petite abeille qui a butiné de lieu en lieu tout au long de l'année : au Centre social de Guingamp, au Temps des Cerises à Tonquédec, au Diable Vos Verres à Guingamp aidé d'une autre abeille talentueuse... L'APCP c'est encore **l'Herbe folle**, revue de poésie gratuite et diffusée à plus de 500 exemplaires 4 fois par an (pour vous procurer le dernier numéro, vous pouvez envoyer un courriel à [conte.et.poesie@gmail.com](mailto:conte.et.poesie@gmail.com)).

L'activité est si foisonnante qu'il est impossible de tout énumérer là, mais il faut savoir que ça n'est pas près de s'arrêter... À bientôt ! ■



# Rando Frount Nature

Un petit compte rendu de cette cinquième édition de la Rando Frount Nature.

**C** La journée a commencé fraîchement, mais avec un superbe soleil.

Tout ce qu'il faut pour faire plaisir à un randonneur.

Les circuits étaient secs avec, bien sûr, quelques poches de boue restées après l'hiver pluvieux.

Le compteur de participants a explosé cette année, malgré une concurrence importante (4 randonnées VTT, ce même jour, dans le département) : 392 inscriptions.

73 marcheurs et adeptes de marche nordique ont arpenté les chemins de St Agathon.

86 coureurs à pied ont découvert les circuits. C'est la deuxième année que l'on court pour la Randonnée Frount Nature et nous avons amélioré les parcours afin de diminuer les portions goudronnées.

233 vététistes ont roulé sur les circuits de 19 à 60 km sur la commune de ST Agathon mais aussi Pabu, Plouisy, le Merzer et Pommerit le Vicomte.

Tout le monde a pu apprécier les nouvelles portions de circuit autour du bourg de St Agathon et le travail conséquent de débroussaillage des chemins.

A la rando Frount Nature, il n'y a pas de classement. Les participants viennent pour le sport et pour donner aux deux associations partenaires.

Comme tous les ans, Les bénéfices seront reversés à :

- L'association "Leucémie Espoir" [www.leucemie-espoir.org](http://www.leucemie-espoir.org)
- L'association "François Aupetit" (Maladie Intestinale Chronique et Inflammatoire) [www.afa.asso.fr](http://www.afa.asso.fr)



Un petit mot aussi pour remercier tous les bénévoles qui participent à la préparation et à l'organisation de la journée.

Les organisateurs : Le Comité d'animation, les Randonneurs du Frount, le club de Marche Nordique et la Mairie vous donne rendez vous en 2016 ! ■



# Education attelage canin

Depuis le début de l'année 2015, pas mal d'évènements dans le Club

**C**oncours national saint dizier  
Nous avons vu la victoire de DIWALL et GRIMM Bouviers des Flandres qui, avec leur conducteur, Yannick TOINEN, ont remporté le concours sélectif pour le Championnat de France 98/100

## Championnat de Bretagne 2015

Il est à noter la deuxième place de GRIMM 94/100 qui a eu l'élégance de laisser gagner LILOU jeune Femelle Berger Allemand appartenant à Marjolaine LEMANN du Club de Balan Miré 37.

La deuxième place du concours d'harmonie à ROMAIN LE CABEC qui avec sa Bouvier Bernois FURKANNE réalise une belle performance.

Enfin, le meilleur Brevet de Travail à Stéphane BURNOUF qui, avec sa chienne Bouvier des Flandres IROISE, réalise un score de 147/160.

## Passage du CSEAC (Certificat d'Education et de Sociabilité du chien)

20 candidats du Club EAC ont brillamment réussi cet examen officiel de la Société Centrale Canine portant sur des exercices pratiques de marche en laisse, sans laisse, sociabilité, absence du maître mais aussi sur des questions d'ordre juridique sur la responsabilité pénale et civile du maître et sur les devoirs du propriétaire. ■



## A venir

- Le vendredi 03 juillet, nettoyage du terrain suivi du repas de l'amitié pour les adhérents
- Le vendredi 22 août 2015 remise en état du terrain avant début de la nouvelle saison
- Il en est de même pour le vendredi 04 septembre avant ouverture du terrain et des cours, à savoir le samedi pour l'école des chiots de 14h30 à 15h30 et pour les adultes de 16h à 17h et le dimanche de 10h à 11h pour les chiots et chiens adultes, entraînement à l'attelage canin et l'agility après les cours

# Ecole de Foot

La saison 2014 – 2015 s'achève pour les enfants de l'école de foot de Saint-Agathon. Des U6 aux U13, 108 enfants ont fréquenté l'école de foot le samedi.

*Les inscriptions à l'école de foot se dérouleront début septembre au foyer du stade.*

Ils ont régulièrement participé aux plateaux ou matchs organisés dans le bassin du foot animation de Guingamp. Ils ont terminé la saison en participant à plusieurs tournois.

180 enfants et parents étaient présents le dimanche 7 juin à la journée festive organisée par l'école de

foot. Cette journée qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance, a été l'occasion de remercier Goulven Bahezre et Stéphane Goregués pour leur implication à l'école de foot pendant de nombreuses années.

La journée nationale des débutants s'est déroulée le samedi 6 juin à St-

Quay pour les U6 - U7 et le samedi 13 juin à PLoufragan pour les enfants des catégories U8 et U9.

Pour avoir des renseignements, vous pouvez contacter Pierrick Heurtault (06 73 65 56 73) ■



*Joueurs et éducateurs de l'école de foot avec les nouveaux survêtements.*



*Les U8-U9 avec leur Stéphane Goregués*



*Les U10 – U11 sur le podium au tournoi du Merzer*



# Jardins partagés

*Débuts modestes mais enthousiastes en apiculture avec deux beaux essaims qui ont pris possession rapidement du site de Roz an Bouard.*

De plus l'association des jardins de Roz en bouar dispose actuellement de deux parcelles potagères inoccupées. Elles sont à la disposition de toute personne qui désirerait cultiver fleurs et légumes sur de petites parcelles de 60 m<sup>2</sup> ou qui souhaiterait partager des connaissances sur le jardin. Des outils sont à la disposition de ceux qui n'en possèdent pas et qui souhaitent s'initier sans trop dépenser au départ.



## ANTI LIMACES

*le cas du métaldéhyde :*

*Attention à la qualité de l'eau*

Nous sommes tous concernés



*Adoptons les bons réflexes*

*Adoptons les bons réflexes*

### *Le mot de l'Agence Régionale de la Santé*

*L'utilisation d'anti-limaces à base de métaldéhyde dans les jardins et les massifs peut entraîner, lors de périodes de pluies, le transfert du produit dans les cours d'eau, ce qui est particulièrement problématique lorsque ces eaux sont utilisées pour l'eau potable. En l'effet, l'élimination de ce produit dans l'eau est très difficile et onéreuse, voire impossible.*

*Depuis 2013, la recherche du métaldéhyde (substance active de nombreux produits anti-limaces) dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau, a été généralisée sur toute la région Bretagne.*

*Outre des détections ponctuelles dans des retenues ou cours d'eau, les premiers résultats ont également mis en évidence le transfert de cette molécule dans des nappes d'eau souterraine où elle est stable et persistante dans le temps.*

*Malgré la présence de dispositifs destinés à retenir les produits phytosanitaires, du métaldéhyde a parfois été retrouvé à des concentrations supérieures à la limite réglementaire de 0,1 µg/l dans l'eau produite par quelques stations de traitement. Même si le seuil de toxicité n'a pas été atteint et qu'aucune restriction de consommation n'a été nécessaire, il n'y a pas lieu de retrouver cette substance dans l'eau potable.*

*Adoptons les bons gestes pour éviter de contaminer l'eau !*

### *Trucs et astuces*

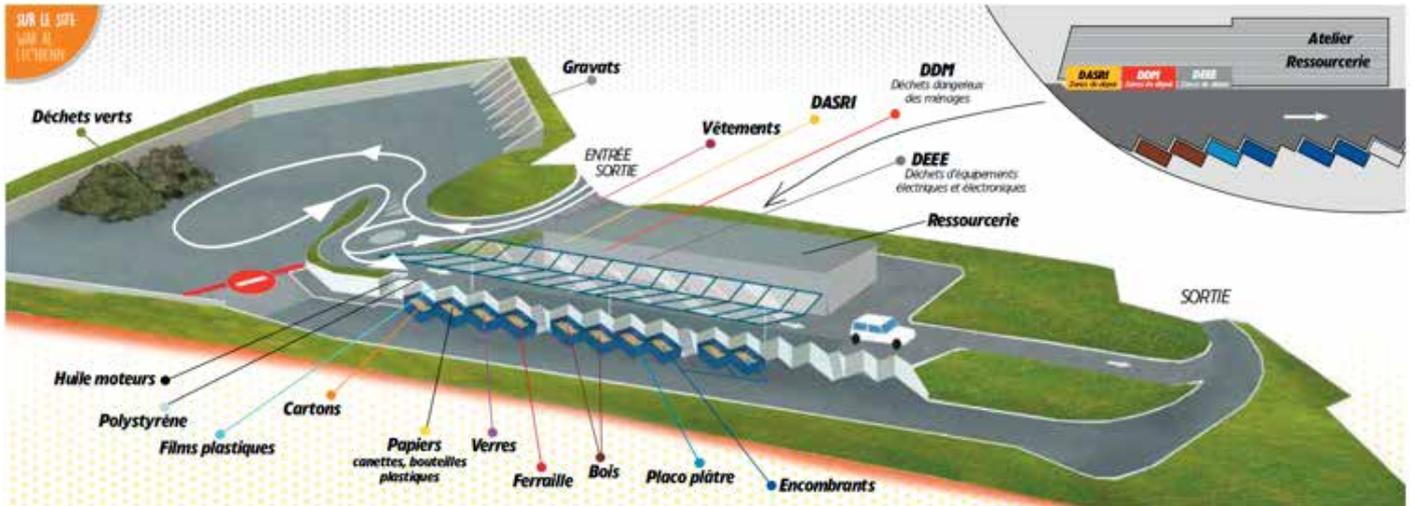
*pour limiter l'utilisation de produits anti-limaces*

#### *Privilégions des méthodes alternatives*

- ♦ Par temps humide et doux, **poser des pièges** (planches, tuiles retournées...) où les limaces vont se réfugier la nuit, puis les éliminer.
- ♦ **Étaler** sur le sol autour des plantations **des textures gênant le déplacement des limaces** : cosses de sarrasin, sciures de bois, cendres, coquilles d'œufs pilées, paillettes de lin, fougères...
- ♦ **Réserver un espace dans votre jardin** (haie, tas de bois et brindilles...) pour favoriser la présence de **prédateurs naturels**. Les merles, hérissons, musaraignes, orvets, crapauds grenouilles... sont très friands de limaces, aménagez leur des abris.
- ♦ Un **binage-bêchage** permettra de détruire une partie des limaces :
  - en **automne**, en les exposant au froid et à leurs prédateurs friands de limaces,
  - en **été**, en détruisant les œufs (dessèchement).



# Des nouvelles de l'intercommunalité



## Nouvelle Déchetterie-Ressourcerie de Kerholo :

Les travaux sont à ce jour terminés à 98 %

Reste à poser les mats supportant les caméras de surveillance.

L'ouverture attendue de cet équipement est prévue le 1<sup>er</sup> Juillet.



**LOCALISATION**

**HORAIRES**

<b>HIVER</b> novembre > mars	8h30 > 12h 13h30 > 17h15	lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
<b>ÉTÉ</b> avril > octobre	8h30 > 12h 13h30 > 17h45	lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi

me sur papier recyclé

### Collecte des OM

La modification de la collecte des Ordures Ménagères (passage tous les 15 jours au lieu de toutes les semaines) est effective depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2015.

Pas de problèmes particuliers à signaler si ce n'est le fait de s'habituer au nouveau jour de passage qui est le vendredi pour notre commune.

En cas de problèmes (conteneur trop petit par exemple) ne pas hésiter à contacter la Communauté de Communes qui pourra vous en fournir un plus grand.

### Nouvelles brèves

Après plusieurs réunions de concertation avec les différents partenaires, Guingamp-Communauté a décidé de participer à hauteur de 1 million d'euros à la réfection de la ligne de chemin de fer Guingamp-Paimpol (cout global estimé environ 27 m euros) Dans le cadre du schéma de mutualisation les communes de Guingamp-Communauté se sont

accordées pour travailler sur la mutualisation des ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Mr Yannick KERLOGOT, Vice-président de Guingamp-Communauté en charge de l'Aménagement de l'espace de l'Urbanisme et de l'Environnement a été élu conseiller départemental ainsi que son binôme Mme Laurence CORSON Maire du Merzer lors des élections s'étant déroulées les 22 et 29 mars 2015.

# Une journée pour l'Histoire et pour la mémoire

Le 26 et 27 juin, la ville de Saint Agathon a commémoré la disparition du pilote canadien A.R White lors d'une mission le 27 juin 1942.

## Commémoration



De superbes véhicules de la seconde guerre mondiale que l'ABSA avait pu faire venir



Les 18 membres de la famille canadienne d'A.R. White dont nous avons pu mesurer, aussi bien lors de la cérémonie au cimetière de l'Ouest de Saint Briec où Allan repose qu'à l'inauguration de la plaque commémorative à Saint Agathon, combien étaient importantes pour eux ces retrouvailles symboliques. Elles nous ont permis aussi de leur témoigner notre reconnaissance pour le sacrifice consenti au nom de la liberté.



Le 26 et 27 juin, la ville de Saint Agathon a commémoré la disparition du pilote canadien A.R White lors d'une mission le 27 juin 1942.

C'était pour notre ville l'occasion unique de renouer avec l'Histoire et son histoire. Pour cet événement, plusieurs témoignages ont été recueillis parmi ceux qui étaient alors des enfants ou de jeunes adultes habitant Saint Agathon dans le quartier Tou lan et qui ont été marqués par cet événement. Mais cette commémoration a également permis de rencontrer la famille canadienne d'Allan White qui n'a pris connaissance que récemment du lieu de sépulture de son défunt. Grâce au travail remarquable de Jean Michel Martin de l'ABSA, et du soutien de la sous-préfecture par l'obtention d'une DETR de 3 470 €, des liens forts ont pu être tissés et des pages manquantes de notre mémoire collective retrouvées. ■



Lecture des témoignages par les enfants



La plaque commémorative dans la rue qui portera bientôt le nom du pilote

## L'Espace Multimédia

### Parmi les initiations/activités proposées

- gérer ses photos (les classer, renommer, retoucher)
- créer des albums de photos en ligne et les partager
- gérer ses musiques, les graver, les transformer en mp3
- rédiger du texte (lettres, rapports, livres)
- effectuer des calculs (ex : gérer son budget)
- créer un diaporama
- créer un film à l'aide de photos ou d'enregistrements faits avec un caméscope
- chercher un emploi
- remplir des formulaires administratifs (ex : déclaration d'impôt)
- communiquer avec Skype (avec de l'image et du son)
- communiquer par texte (emails, messageries instantanées, forums, blogs)
- chercher un numéro de téléphone, se tenir informer, suivre les actualités
- créer son adresse e-mail
- créer son blog
- trouver des renseignements sur différents sujets .
- apprendre à faire ses achats sur Internet

Un service individualisé pour apprivoiser l'outil informatique



Des expositions à découvrir !



## Le Mot de la Minorité municipale

Une année vient de se terminer depuis que nous avons été élus au conseil municipal ; nous avons découvert son fonctionnement, ainsi que les commissions ou nous siégeons régulièrement.

Anne TRANVOEZ a été remplacée par Josiane PERROT ; nous remercions Anne pour l'aide et les conseils qu'elle nous a apportés durant l'année qu'elle a passée avec nous.

Nous sommes des élus responsables ; si nous approuvons certaines propositions du conseil, nous nous opposons à d'autres décisions à chaque fois qu'elles nous semblent contraires à l'intérêt commun.

Si nous sommes très attentifs à tous les dossiers qui nous sont présentés, notre attention s'est portée plus particulièrement sur les subventions accordées aux diverses associations : il nous paraît très important de soutenir les associations qui animent et rassemblent les habitants de ST AGATHON venant de tous horizons ; en effet celles qui prennent en charge les jeunes que ce soit dans un sport ou toute autre activité de découverte, méritent d'être soutenus. Par contre certaines subventions « exceptionnelles » reconduites d'années en années pour des activités 'culturelles' qui n'intéressent que ceux qui les

programment, méritent d'être étudiées de plus près.

Nous sommes, évidemment, pour une politique culturelle à condition de proposer des programmes qui intéressent les habitants de ST AGATHON qui la financent.

Nous nous réjouissons de l'ouverture de la maison des associations ou des salles sont mises à la disposition de tous les habitants de la commune ; il est dommage que les possibilités de stationnement soient si réduites.

→ Michel KERGUS  
Hubert COZ  
Alice TOINEN  
Anne TRANVOEZ

# Infos diverses

MAIRIE  
TI KÊR

## Vols et arnaques

Alerte au vols et arnaques sur personnes vulnérables du groupement départemental de la gendarmerie

*Des personnes parviennent, en insistant, à pénétrer dans le domicile des personnes âgées et à dérober des sommes d'argent et/ou des bijoux.*



Depuis le début de l'année 2015, le groupement de la gendarmerie départementale des côtes d'Armor a recensé 25 faits de vols par ruse commis au préjudice des personnes âgées contre 11 sur la même période en 2014. Plusieurs autres faits n'ont probablement pas été portés à notre connaissance par réticence des victimes ou ignorance des préjudices subis. Le dernier fait recensé a été constaté le 18/06/2015 à Saint

Maudez. Nous attirons votre attention sur ce type de délinquance ayant pour victimes principales les personnes les plus vulnérables. Le mode opératoire constaté, en différents lieux du département permet d'établir que les malfaiteurs se présentent auprès des victimes à leur domicile sous prétexte :

- de vente de calendriers, de roses ou de cartes postales
- de vérification de VMC

- de nettoyage de la toiture
- de faux policiers

S'agissant de délinquance itinérante, elle est susceptible d'être commise sur l'ensemble du département. Avant d'autoriser toute personne à pénétrer dans son domicile, il est recommandé d'être vigilant, même en présence de mineurs. Ne pas hésiter à informer immédiatement en cas de présence suspecte les forces de police ou de gendarmerie en composant le 17. ■

## Destruction des chardons

Les conséquences sont très dommageables pour les terres en cultures et plus généralement pour toutes les surfaces agricoles ou non. Concernant les terrains privés le maire peut après une mise en demeure du propriétaire faire procéder à l'échardonnage aux frais de celui-ci.



## Ramassage de la ferraille

Il a lieu le premier lundi de chaque mois pair. Inscription à faire en Mairie.

## Terrains de tennis

La commune met à disposition, gratuitement, deux terrains de tennis en extérieur. Il est important de réserver à la mairie. Une caution de 10 € est demandée.



## Chiens en divagation

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il est interdit de les laisser en divagation et qu'en cas d'accident, ils seront déclarés civilement responsables et passibles de sanctions. De plus, les chiens en divagation sont susceptibles d'être ramassés par la société Chenil Service, ceci dans les 24 heures. Le coût minimum, hors frais de gardiennage, est de 87,50 €. Merci de votre compréhension.

